



24 avr 2026 -16:04

Appartient à [Conseil des ministres du 24 avril 2026](#)

Réforme de la section Besoins de financement des pouvoirs publics du Conseil supérieur des Finances

Sur proposition du ministre des Finances Jan Jambon, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal ayant pour objectif principal de réformer et renforcer le secrétariat de la Section permanente Besoins de financement des pouvoirs publics du Conseil supérieur des Finances.

Après l'approbation initiale du projet d'arrêté royal par [le Conseil des ministres le 12 décembre 2025](#), celui-ci a été modifié sur un point précis, relatif à la composition de la Section. Cette adaptation, soumise à la confirmation du Conseil des ministres, vise à garantir la conformité avec l'article 49 de la loi spéciale du 16 janvier 1989 relative au financement des Communautés et des Régions.

Le projet est soumis aux entités fédérées et sera ensuite transmis pour avis au Conseil d'Etat.

Projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal du 23 mai 2018 relatif au Conseil supérieur des Finances

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jan Jambon, Vice-premier ministre et ministre des Finances et des Pensions, chargé de la Loterie nationale et des Institutions culturelles fédérales
Rue de la Loi 12
1000 Bruxelles
Belgique
<https://jambon.belgium.be>
info@kcfm.be

François Moré
Porte-parole (FR)
francois.more@kcfm.be

Pol Van Den Driessche
Porte-parole (NL)
+32 474 97 04 19
pol.vandendriessche@kcfm.be

